

SMECMVD

Lettre d'information

Page 6

RECENCEMENT

C'est encore plus simple sur Internet

Page 12

CULTURE ANIMATION

Préprogramme 2022

Page 23



PINSAC

Janvier 2022—N° 42—www.pinsac.fr

info



Adressage

Nouvelles adresses pour les habitants en 2022 !

Page 5



Edito

Chèr.e.s Pinsagai.s.e.s,

Dans ce numéro 42 du journal municipal, vous retrouverez une partie de l'activité de votre commune et de celle de nos associations.

Cette année, de mi-janvier à mi-février, aura lieu le recensement reporté en 2021. **Je vous demande de faire un bon accueil à nos 2 agents recenseurs** Collette Perret et Jean Lachièze. Le plus simple, le plus efficace et le plus rapide est de remplir par électronique le formulaire qu'ils vont vous laisser dans votre boîte aux lettres. N'hésitez pas à les contacter, ou bien vous rendre en mairie pour tous renseignements. Réussir ce recensement est primordial pour notre commune.

Vous pourrez aussi lire dans ce journal l'état d'avancement des travaux en cours comme le Multiple Rural et le refoulement de l'eau potable. Ces travaux demandent du temps en

amont et un suivi technique et financier important dans la durée, y compris après leur achèvement. C'est pourquoi, nous avons décidé de consacrer le 1^{er} trimestre 2022 à la réflexion et au débat sur les investissements à faire en 2023-2024-2025. Puis le reste de l'année, au démarrage des études pour réaliser les investissements choisis.

Pendant en 2022, outre le recensement qui nous prendra du temps, nous allons réaliser l'adressage avec la pose des panneaux et des numéros pour chaque maison. Nous allons également terminer les travaux de chauffage de notre école.

Enfin et sur des financements d'amendes de police, nous allons entamer les travaux de cheminement (mode doux) afin de relier l'abri bus aux lotissements des Vignes et du Pech de Labrame.

A l'heure de sortir ce journal, nous n'avons pas encore les comptes financiers des 5 budgets

que nous devons gérer, et en particulier celui de la commune, mais nous apportons une attention particulière à ces comptes pour que tous soient positifs. Vous l'avez constaté, il y a eu en 2021 une augmentation de la taxe foncière de 3 %. Cela faisait 14 ans que cette taxe n'avait pas subi d'augmentation. Nous avons besoin de personnel pour que notre village aille de l'avant.

Et pour aller de l'avant, il faut également que l'urbanisation soit bien gérée. Les demandes pour acheter ou construire un bien à Pinsac sont très nombreuses.

Malheureusement, le PLUIH, désormais pris en charge par Cauvaldor, a pris beaucoup de retard. Les documents auraient dû être signés il y a plusieurs mois pour une mise en place effective fin 2021. Dans le nouveau calendrier, le PLUIH devrait être terminé fin 2022, puis les vérifications juridiques, l'enquête publique, ... étalées sur toute l'année



est prévu en 2023 et donc un document d'urbanisme prêt en mars 2024.

Vous trouverez aussi, comme de coutume, le préprogramme culturel pour les mois à venir. La commission culture et sa responsable, Leïla Sanchez, font un travail remarquable pour animer notre village et ainsi le faire rayonner au-delà de notre canton.

Il me faut aussi remercier les responsables de Pinsac Loisirs toujours partants pour animer différentes initiatives. Beaucoup d'actions ont été mises en place, d'autres vont bientôt voir le jour. C'est important et même essentiel de se rassembler

Si la situation sanitaire

ne se dégrade pas, nous espérons bien nous retrouver pour les vœux autour de la galette début février. Nous en profiterons pour discuter de notre commune, des objectifs que nous poursuivons à court et long termes, suivi d'un temps d'échange avec toutes et tous les habitant(e)s de notre village.

Je vous souhaite au nom de la municipalité une **bonne et heureuse année 2022**.

Le Maire,
Régis Villepontoux

Dans ce numéro :

QUALITÉ DE VIE	P 4
Eau et assainissement Gestion des déchets Verger communal Adressage SMECMVD : Lettre d'information	
SOCIAL	P 8
Stop aux violences faites aux femmes Nouvelle maison Cauvaldor Services Lot Aide à Domicile	
VOIRIE ET TRAVAUX	P 10
Nouvel abri bus Hangar municipal Transition énergétique Voirie et chemins	
RECENSEMENT DE LA POPULATION	P 12
ÉCOLE	P 13
ÉTAT CIVIL	P 13
ÉCONOMIE	P 14
Un atelier d'art place de l'Eglise Multiple rural	
PATRIMOINE	P 15
Eglise de Blanzaguet	
CULTURE—ANIMATION	P 16
Week-end Philatélie Les amis pinsagais de Roger Vitrac Soirée Jazz Concert Sydney Bechet & Stride Avis de recherche : photos anciennes Ciné Belle Etoile Théâtre Premier marché de Noël Programme des festivités à Pinsac en 2022	

Qualité de Vie

Eau et Assainissement

Ca y est ! Le chantier sur la canalisation de refoulement a débuté le 5 décembre et devrait se terminer fin février 2022.

- Pour rappel, ce chantier important, d'un montant de 350 K€ a pour but de :
- ⇒ renouveler entièrement le système de pompage au niveau du point de captage (2 pompes neuves avec puissance augmentée) ;
 - ⇒ renouveler entièrement la canalisation allant du point de captage au château d'eau (du point de captage au port, jusqu'au château d'eau : 1,1 km) ;
 - ⇒ optimiser notre réserve d'eau potable au niveau du château d'eau (en reliant les 3 réservoirs existants).



En prenant en compte l'évolution des besoins et de la population, cet investissement devrait nous permettre d'être sereins dans les 40 années à venir.

Nous profitons de cet article pour remercier les riverains impactés pour leur autorisation de passage et de leur patience pendant la durée de ces travaux.

Pour info, un huissier a filmé le parcours du chantier avant travaux et le refera une fois qu'ils seront achevés, garantissant ainsi une restitution en parfait état.

( Michel Belie)

Gestion des déchets

Déchets verts... qu'en faire ?

Depuis 2012, le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année.

En priorité, il est fortement conseillé de valoriser ces déchets vous-mêmes, sur votre propre terrain. En les stockant au fond de votre terrain, vous pouvez réaliser facilement du compost en tas. Ces végétaux peuvent aussi être utilisés en paillage, autour des arbres et dans le potager pour protéger du froid ou limiter l'évaporation. Grâce à cette technique, vous aurez besoin d'arroser moins souvent et vous réduirez le développement des mauvaises herbes.

Il est également possible d'apporter ces déchets à la déchetterie. Cependant, cette option implique des trajets en voiture, souvent pour de faibles quantités. Elle n'est donc à utiliser qu'en dernier recours.

De plus, lors des déplacements en déchetterie, il est fortement recommandé de recouvrir les remorques d'une bâche ou d'un filet, pour éviter les chutes d'objets sur la voie publique.

Attention : n'encombrez pas les bacs de collecte avec des végétaux, ils ne pourront pas être valorisés.

( Didier Bonnet)

Verger communal

Les écoliers de Pinsac avaient rendez-vous sur le verger communal le mardi 30 novembre pour la **plantation de pommiers**. L'occasion de les sensibiliser à l'entretien et aux soins à apporter aux arbres en général.

Le soleil était de la partie et les enfants ont pu découvrir ce lieu qui leur est aussi destiné. D'ici quatre à cinq ans, ils auront normalement tout loisir de croquer les pommes.

Les enfants, très attentifs, ont posé beaucoup de questions et M. Rouxel (un grand merci à lui) s'est fait un plaisir d'y répondre. Un grand merci à nos amis « les croqueurs de pommes » et aux maîtresses de l'école pour ce bel instant de partage.



A noter, qu'une **matinée consacrée à la greffe est prévue dans le courant du mois de février**.

( Didier Bonnet)

Adressage

Le projet sur l'**adressage est à mi-chemin**. Nous avons établi la liste des noms de rue et réalisé la mise -à- jour sur la carte de la commune.

Il nous reste :

- à **attribuer un numéro** aux habitations. Celui-ci est affecté par rapport à un indice kilométrique. Ce travail sera réalisé en janvier et se fera par rapport à un numéro de parcelle.

Exemple : Vous résidez « rue de Pinsac », cette rue a un début et une fin, la distance séparant l'entrée et la sortie est de 1 000 m, votre maison se situe à 500 m, votre adresse sera 500 rue de Pinsac.

- le **déploiement des plaques, panneaux et numéros**

Les plaques concernent les

habitations situées le long des voies.

Les panneaux sont destinés au reste de la commune. Les maisons sont souvent distantes de la voie, ce qui impose l'installation de poteaux le long de la voie pour permettre l'affichage des noms de rue.

Les numéros seront remis à chacun des propriétaires, à charge pour eux d'assurer l'installation. Pour ceux d'entre vous en difficulté d'assurer cette tâche, la mairie mettra en place une assistance.

Il nous apparaît essentiel de prévoir une **réunion publique** afin d'associer les habitants de Pinsac à une partie de ce projet.

Nous prévoyons de :

- vous présenter le projet dans sa globalité, afin de vous expliquer les règles qui étaient à observer ;
- vous inviter à un vote pour le choix des plaques ;
- vous expliquer l'organisation concernant le retrait des numéros ;
- communiquer sur les obligations liées à votre nouvelle adresse.

( Pierre Dufour)

RUE
de la MAIRIE



*Lettre d'information
2021 du Syndicat Mixte
des Eaux du Causse de
Martel et de la Vallée
de la Dordogne.*

<https://www.smecmvd.fr> Téléphone : 05 32 26 07 82

Le Syndicat

Le Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne – S.M.E.C.M.V.D. est installé depuis le 1^{er} Janvier 2021.

Il est en charge de la production et de la distribution en eau potable sur le périmètre de 16 Communes et 1 Communauté de Communes (pour la Commune de Borrèze) situées sur 2 Départements (Lot et Dordogne) :

BALADOU – CAVAGNAC – CONDAT – CREYSSE - CUZANCE – GIGNAC – LACHAPELLE AUZAC – MARTEL- MAYRAC – MEYRONNE – PINSAC – ST DENIS LES MARTEL – ST MICHEL DE BANNIERES – ST SOZY – STRENGUELS – LE VIGNON EN QUERCY – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FENELON (Borrèze)

Le délégué en charge de l'exploitation du Service Public d'Eau Potable est la S.A.U.R.

Les instances

Le Conseil Syndical est composé d'un délégué pour chacune des 16 Communes et de la Communauté de Communes.

Les délégués du Syndicat sont désignés par les Conseils Municipaux ou Communautaires des Collectivités adhérentes en leur sein.

Le Président : M. Jean-Luc LABORIE

Les Membres du Bureau et leurs délégations :

M. Guy MISPOULET - *Renégociation des contrats*

M. Guy FLOIRAC - *Finances*

M. Jean-Vincent FEIX - *Suivi des ressources, Périmètre de Protection et Qualité des Eaux*

M. Michel LEVET - *Suivi des ouvrages*

M. Didier DELBREIL - *Travaux de canalisations*

M. Philippe CASTANET - *Travaux de canalisations*

M. Jacques BOULONNE - *Informatique – numérique*

Le personnel

Les agents des anciens Syndicats sont restés en fonction quelques mois afin de permettre l'installation de la nouvelle structure ; nous tenons à les en remercier.

Trois agents ont intégré le S.M.E.C.M.V.D. :

- Jocelyne TEILHARD Responsable Administrative - le 1^{er} Mars 2021
- Mireille BOURRASSE Ingénieur en Eau potable - le 1^{er} Octobre 2021
- Muriel ISSALY (mise à disposition par la Commune de Creysse) en charge de la comptabilité depuis le 1^{er} Janvier 2021.

2021 – les travaux

Afin d'améliorer le service et notamment de limiter les pertes en eau sur le réseau, le Syndicat réalise de nombreux travaux, en partie financés par l'Etat, le Département et l'Agence de l'Eau Adour Garonne :

Les travaux réalisés :

Renouvellement de canalisations d'eau potable :

- Commune de CREYSSE - Secteur du Moulin et du Port (Travaux - 93 908 € HT)
- Commune de PINSAC - Miramond et Pomarède (Travaux - 79 987 € HT)

Divers travaux :

- Commune de BORREZE : Raccordement de la pisciculture du Moulin de Carloux (Travaux - 20 240 € HT)
- Commune de LACHAPELLE-AUZAC : Mise en place d'un surpresseur au réservoir de Pimpeyre (Travaux - 29 660 € HT)
- Travaux de déplacement de canalisations liés à l'urbanisation (Travaux - 178 177 € HT)

Les travaux en cours :

Renouvellement de canalisations d'eau potable :

- Commune de ST-SOZY : (Travaux - 542 586 € HT)
- Commune de CAVAGNAC – ST MICHEL DE BANNIERES : Secteurs Champ de Gane – Bayle – Aubiac – Blanat (Travaux - 447 826 € HT)
- Commune de LACHAPELLE AUZAC : Secteur de Lamothe (en partenariat avec la Mairie de Souillac pour leur réseau d'eau potable) (Travaux - 295 866 € HT)

Divers travaux :

- Commune de CAVAGNAC : Station de traitement du Marais de la Fondial (Travaux - 422 850 € HT)
- De nombreux travaux de déplacement de canalisations liés à l'urbanisation (Travaux - 99 780 € HT)

Les travaux à venir :

Renouvellement de canalisations d'eau potable :

- Commune de Martel : Rue « Porte Penche » en partenariat avec la Mairie de Martel pour le réseau d'assainissement (en cours de consultation). (Travaux estimatifs de 83 400 € HT)
- Communes de Martel et Saint-Denis les Martel : les Landes (Travaux - 234 964 € HT)
- Commune le Vignon en Quercy : Les 4 Routes (Travaux - 166 140 € HT)
- Commune de LACHAPELLE-AUZAC : Continuité Secteur de Lamothe (en partenariat avec la Mairie de Souillac) – (Travaux évalués à 40 000 € HT)

Le budget 2021

	DEPENSES € HT	RECETTES € HT
Section de fonctionnement	1 373 093.00	1 373 093.00
Section d'investissement	4 573 566.00	4 573 566.00
TOTAL	5 946 259.00	5 946 259.00

2022 - une année importante pour le S.M.E.C.M.V.D.

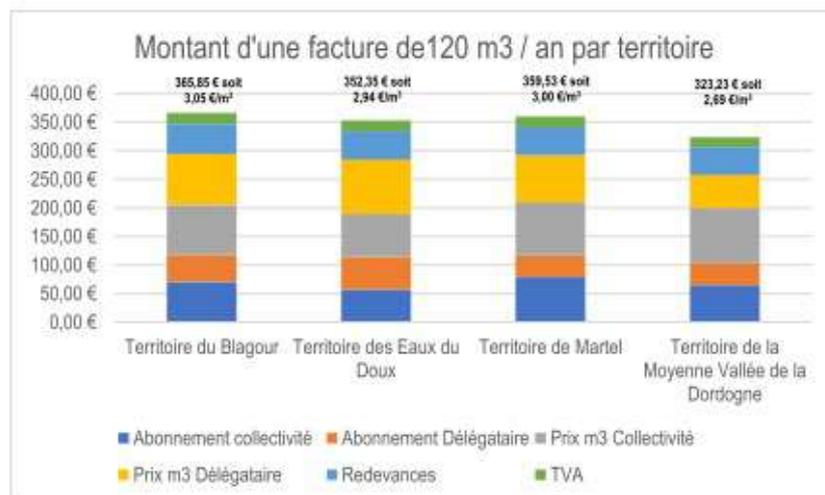
- Les contrats en cours, de Délégation de Service Public arrivant à échéance, le S.M.E.C.M.V.D. devra se positionner très prochainement sur l'exploitation du service pour les années à venir.
 - Les travaux de renouvellement vont se poursuivre.
 - Un schéma directeur sera lancé pour élaborer les orientations stratégiques permettant de prévoir et d'anticiper les programmes de travaux adaptés aux besoins du Syndicat.
 - Le projet de réalimentation en eau potable du Causse de Martel permettra de répondre aux problématiques de qualité et de quantité d'eau potable sur le territoire.
- Afin d'impliquer tous les acteurs institutionnels dans cet important projet de réalimentation et de sécurisation, une présentation du projet est programmée en Décembre 2021 en présence de Monsieur le Préfet, du Président du Département et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.
- Le S.M.E.C.M.V.D. s'installera Avenue de Nassogne à MARTEL (à l'étage du bâtiment de la Maison Cauvaldor Services, ancienne Trésorerie) en début d'année.

La facturation de l'eau

Les consommations d'eau sont facturées par notre délégataire, la SAUR ; votre facture comprend donc :

- la part syndicale, S.M.E.C.M.V.D. (financement des travaux de réseaux, des ouvrages ...)
- la part délégataire, SAUR (exploitation du réseau)
- les redevances de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- la T.V.A.

Pour 2022, la facturation se fera encore par territoire :



Le Président,
Jean-Luc LABORIE

Social

Stop aux violences faites aux femmes !

Le Centre Intercommunal d'Action Social (CIAS) de Cauvaldor a souhaité se saisir de ce sujet.

Depuis 2020 dans le Lot, on relève une hausse du nombre de femmes victimes de violences conjugales, sans compter tous les cas qui ne sont pas remontés auprès des services de police et de gendarmerie.

Nous souhaitons donc rappeler ici les différents **dispositifs d'alerte** pour les victimes de violences conjugales.



Violences Femmes Info
numéro d'aide et d'écoute
anonyme et gratuit
accessible 24h/24 et 7j/7



ArretonsLesViolences.gouv.fr
pour effectuer un signalement
en ligne, anonyme et gratuit
ce tchat est accessible 24h/24 et 7j/7.



Numéros en cas d'urgence
par téléphone ou par SMS
aux numéros gratuits



En cas de
besoin
d'hébergement
urgent

Pour contacter les
forces de sécurité

Autres numéros utiles :

Allo enfance en danger : **119**

Jeunes victimes de violences numériques : **3018**

Victimes de harcèlement à l'école : **3020**

Maltraitance envers les personnes âgées et personnes en situation de handicap : **3977**

(✍️ Christine Ewangelista)

Nouvelle maison CAUVALDOR Services

A partir de janvier 2022, la Maison CAUVALDOR Services-CIAS, faisant partie du réseau des France Services, ouvrira ses portes à Souillac, avenue Gambetta (ancienne Banque Populaire). Deux conseillères, Cathy Goursat et Julie Vaysse, vous accueilleront et vous proposeront un service de proximité de qualité, permettant d'informer, d'orienter et d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives auprès de neuf opérateurs : CARSAT, CPAM, CAF, Pôle emploi, poste, DGFIP, ministères de l'intérieur et de la justice, MSA, (Association Départementale d'Information au Logement) ou encore de l'association Forum Réfugiés.

Au-delà de ces missions, une mutualisation avec le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) permettra d'offrir un suivi social et de proposer des services d'aides d'urgence, d'aides sociales ou encore de domiciliation.

Une permanence de notre maison sera également mise en place sur la Mairie de Payrac, afin d'apporter encore plus de proximité et d'être au plus près des habitants de Cauvaldor.

Vous pourrez également y retrouver des permanences du Guichet Rénov' Occitanie, de l'ADIL



Aide à domicile

NOUS SOMMES LÀ.

Le service est notre raison d'être.

Votre sourire, à la fois notre récompense et notre ambition.



Maintien à domicile

Portage de repas

Services ménagers

Jardinage et petit bricolage

Lot Aide à Domicile

Lot Aide à Domicile poursuit ses missions d'accompagnement du public tout en renforçant son objectif de professionnalisation.

Avec ses 29 points d'accueil dans le Lot, et les visites à domicile réalisées par les responsables de secteur, les services de Lot Aide à Domicile fonctionnent 7 jours sur 7, de 7h à 21h. Les aides à domicile réalisant le plus de kilomètres dans l'année sont équipées d'un véhicule de fonction pour intervenir chez vous.

Face à une difficulté passagère ou durable, l'intervenant(e) à domicile vous apporte une aide à l'entretien de votre logement, à la réalisation de tâches quotidiennes telles que les déplacements, la préparation des repas, l'hygiène, ...

Lot Aide à Domicile assure également la **livraison de repas à domicile** et réalise des travaux de **jardinage et petit bricolage** chez vous. Renseignez-vous !

Pour tout contact :

Appel gratuit 0 805 69 69 46

www.lotaideadomicile.com

lad@epl-lad.org

Voirie et Travaux

Nouvel abri bus

Nous avons procédé à la pose d'un abri bus au Peyral. En effet le Conseil Régional a supprimé le passage du bus au lotissement du Pech de Labrame.

Cependant, le bus ne se gare sur la plateforme qu'au retour de Lacave le matin. J'ai pu constater plusieurs fois (photos et vidéo à l'appui) que des véhicules prennent beaucoup de risques en ne respectant pas les règles élémentaires de bonne conduite.

Je demande à toutes et tous d'être plus prudent : **ne pas arriver trop vite sur la plate-forme ; ne pas couper la route devant ou derrière le bus.**

Le soir aussi le CR défend au bus de couper la route pour aller sur la plate-forme. C'est pourquoi, il s'arrête au Peyral sur la droite, c'est-à-dire dans le même sens de circulation. Tout le monde a reçu les consignes de sécurité. Je vous remercie de les respecter et d'attendre par exemple le départ du bus pour couper la route à pied.

Nous allons également, comme nous nous y étions engagés, créer un chemin piétonnier (mode doux) depuis notre terrain derrière l'abri bus jusqu'à la route des lotissements. Cet investissement est inscrit pour 2022. Nous vous demandons un peu de patience, nous faisons tout pour que ce soit prêt à la prochaine rentrée.

Ces 9 mois seront donc consacrés à l'achat du terrain (vous connaissez les temps d'attente chez les notaires), au bornage du chemin, à la réalisation des travaux au



sol et enfin à la pose des éclairages.

En même temps et comme nous l'avons fait pour l'abri bus, nous devons monter un dossier dans le cadre des amendes de police pour pouvoir régler une très grosse partie des travaux.

Enfin, je remercie l'entreprise l'Atelier d'Olivier à Blanzaguet pour la création et la pose de ce magnifique abri bus. Il respecte l'environnement en s'intégrant parfaitement avec notre commerce et l'ancien séchoir à tabac à proximité. Nous ne voulions pas de mobilier dit « urbain » (souvent en galva).

C'est une belle réalisation, plus solide et donc plus pérenne, qui est mise à la disposition des enfants.

Par ailleurs, il y a des négociations pour la mise en place d'une ligne de bus entre Souillac et Bretenoux le week-end en juin et septembre et tous les jours de juillet et août. Les discussions portent sur 4 lignes journalières dans les 2 sens et, c'est sûr, des arrêts à Pinsac. La construction de cet abri bus conforte notre place dans ces négociations.

(✍ Régis Villepontoux)

Hangar municipal



C'est la fin des travaux d'investissements au hangar municipal. Après la construction d'un hangar ouvert il y a 3 ans, une clôture a été posée par les agents du service technique qui ont aussi procédé l'installation d'un grand portail roulant fabriqué par Jean-Paul Rochelli.

Ce lieu de travail est mieux sécurisé, empêchant ainsi d'éventuels vols de carburant et de multiples dégradations.

(✍ Régis Villepontoux)

Transition énergétique

Face à un système de chauffage devenu obsolète, énergivore et polluant, il a été décidé de remplacer les deux chaudières au gaz de l'école par un système de pompes à chaleur.

Les planchers chauffants existants ont été couplés à ces machines.

Ce nouveau système, disposant d'une fonction rafraîchissante pour les périodes de fortes chaleurs, devrait apporter un **grand confort pour les enfants et le personnel enseignant**. Il est entièrement automatisé et ne nécessite aucune intervention.

Cet investissement, pour lequel nous avons des subventions, doit nous permettre de **réduire de deux tiers la facture énergétique** concernant la classe de maternelle, la cantine et la classe de CM1-CM2. Il devrait être rentabilisé en 4 ans.

Afin de continuer dans cette voie, cette année, nous allons remplacer les vieux radiateurs électriques à accumulation dans la classe de CE1-CE2 et les panneaux rayonnants de la salle de motricité. Là aussi vont être installées des pompes à chaleur en climatisation réversible, ce qui devrait également apporter confort et économies d'énergie.



Au-delà de l'aspect économique, cette transition écologique est d'une importance capitale pour les générations futures. **Notre école et nos enfants représentent ce futur** ; il est donc primordial de mettre en place des outils viables et pérennes qui n'utilisent plus d'énergies fossiles.

(✍️ Olivier Besnard)

Voirie et chemins

Programme voirie Cauvaldor 2021

La Route de Gabalès au Mût a été refaite sur 1 200 mètres (longueur que la commune peut réaliser tous les ans).

Elagage, curage des fossés et enduits bicouches.

Programme voirie Cauvaldor 2022

La route du Roc des Monges au Pontet via Blanzaguet va être réalisée ainsi que la montée au lotissement pour un total de 1 200 mètres également.

Le chemin du Champ de la Reine aux Baillarguals a été goudronné (empierrement + enduits bicouches) par les entreprises Bonnasia et Quenouille. Ces travaux ont été financés par le budget communal.

Le chemin de Grangier à Pomarède a été empierré et reprofilé avec 0/20 et castine.

Enfin, **certains chemins de Baussonne** seront refaits au printemps 2022 avec une partie du remblai extrait de la tranchée pour la canalisation du refoulement pour l'eau potable.

(✍️ Jean-Paul Lavergne)

Recensement de la population



Recensement de la population 2022



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

Ecole

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Merci aux parents dont les enfants sont nés en 2019 de bien vouloir se rendre à la mairie pour leur inscription à l'école.

Etat civil

Du 29 juin au 30 novembre 2021

NAISSANCES

29 juin : **Evan DELMARRE**

27 juillet : **Emma, Isabelle ROZIERES**

05 octobre : **Lyandro, Pascal, Fabrice, Stéphane, Eugène GAILLARD**

5 novembre : **Margaux, Jessica, Corinne BUYSE DUTHOIT**



MARIAGES

10 mai : **M. Alexandre ROCCHI** et **Mme Séverine LEMARIÉ**

10 juillet : **M. Anthony PERLOT** et **Mme Maëva TOLSTAKOJINE**

16 octobre : **M. Philippe BRAJER** et **Mme Brigitte PATAILLOT**



DÉCÈS

05 juillet : **Mme Josiane OVERLACK**, épouse LAURENT

02 septembre : **Mme Joséfina OLEA SAN GERONIMO**, épouse VASLIN

30 septembre : **Mme Reine CAYRE**, épouse LAVAUD

26 novembre : **M. Patrick POTHIER**



Economie

Un atelier d'art place de l'église

Lotoise de cœur depuis qu'elle a rencontré un Pinsagais en 2018, **Chris d'Anecdotes** a installé dès l'année suivante son atelier de plasticienne scénographe au cœur du bourg, à deux pas de l'église. Elle crée désormais dans cette



vieille maison restaurée avec soin un tendre bestiaire, des masques mais aussi des éléments de décor largement inspirés de la campagne environnante, comme ce noyer plus vrai que nature qui « pousse » désormais dans la salle du Petit restau à Souillac. La particularité de son travail : tout est en papier !

La technique est facile à résumer, plus difficile à appliquer : Chris sculpte tout d'abord un squelette de grillage qu'elle habille ensuite de multiples couches de papier de soie texturées, collées une à une au pinceau puis patinées. Centaines de petites plumes patiemment ciselées puis assemblées, cumul de morceaux déchirés dessinant une écorce plus vraie que nature... rien ne l'arrête dans sa recherche d'un

réalisme teinté d'humour et de poésie.



Chris travaille le plus souvent sur commande, qu'il s'agisse de perpétuer le souvenir d'un animal chéri grâce à sa miniature réalisée d'après

photo ; de compléter une collection d'éléphants par un trophée grandeur nature—mais ne pesant que quelques grammes—qui trônera au-dessus d'une

cheminée ou de transformer une colonne disgracieuse dans un salon en arbre majestueux. Elle crée également des masques, des fleurs ou du petit mobilier qu'elle expose chaque année au Salon des métiers d'Art de Souillac ou dévoile sur rendez-vous et lors de journées portes ouvertes. Son site internet **www.atelieranecdotes.com** lui permet également d'atteindre une clientèle au-delà des frontières. Une agence

événementielle londonienne lui a ainsi récemment commandé deux masques de lion pour une soirée chic.

Dernière corde à l'arc de l'artiste pinsagaise : l'animation d'ateliers créatifs à la demande, dans son atelier ou chez les particuliers. Elle intervient également cette année à l'école du village auprès des maternels et des primaires durant le 2^{ème} trimestre.

Chris ne chôme pas mais n'a pas le sentiment de travailler, juste d'être au bon endroit, bien entourée, pour exercer et partager sa passion. Pour en savoir plus, il suffit d'ailleurs de la contacter et elle vous ouvrira ses portes avec plaisir.



(✍️ Leïla Sanchez)



Multiple rural

Le multiple rural est à présent « hors eau, hors air ». Le suivi de chantier hebdomadaire confirme les objectifs de tenue de planning.

De son côté, la mairie travaille sur la mise en place de locataires ainsi qu'à l'élaboration d'un contrat commercial.

Pour cela, une offre de recrutement a été lancée via « La vie Quercynoise », afin de sélectionner la candidature la mieux adaptée à ce type de commerce rural.

La mairie se fait conseiller par un cabinet d'avocats des affaires pour la rédaction du contrat commercial.

La livraison du bâtiment est programmée pour Mars 2022.



( Pierre Dufour)

Patrimoine

Eglise de Blanzaguet

Après presque un an de restauration, la chaire à prêcher de l'église de Saint-Germain de Blanzaguet a été réinstallée par l'entreprise Malbrel. Les boiseries ont reçu un traitement de fond contre les insectes xylophages, puis un gros travail de polychromie a été réalisé. Ce mobilier étant inscrit aux Bâtiments de France, il était important de le conserver dans son intégrité.

Les travaux de restauration de la chapelle et de la sacristie débuteront cet hiver.

Cet édifice a bénéficié d'un diagnostic complet par un architecte des Bâtiments de France, ce qui permet de comprendre le projet de restauration dans son ensemble, mais aussi la marche à suivre pour le bon déroulement des travaux. Devant le mauvais état du bâti et sur les conseils de l'architecte, un arrêté de mise en péril a été pris. L'église est donc interdite au public jusqu'à la

réfection des éléments dangereux.

D'autres travaux sont à prévoir sur les autres églises

de la commune : les soubassements en bois ainsi que les abat-sons auraient besoin d'être rénovés dans l'église du Bourg, une réfection de la toiture de la sacristie au Bastit est également à prévoir.

Ces interventions représentent un travail de longue haleine et un investissement financier important.



( Olivier Besnard)

Culture-Animation

Week-end Philatélie

L'Union Philatélique du Quercy (UPQ) et la mairie de Pinsac ont organisé un week-end philatélie les 25 et 26 septembre dernier à l'espace Roger Vitrac pour le département du Lot, comme dans 79 autres villes en France.

Le thème choisi était « Le timbre fait son cinéma ».

Le public a pu voir une exposition de haute qualité. Pour garder un souvenir, il a pu faire des achats au bureau de poste présent ou sur le stand de l'UPQ.

Je me réjouis de la tenue d'un tel événement culturel qui permet de renforcer notre volonté de promotion du savoir.

Je remercie toute l'équipe de l'UPQ, son Président Jean-Jacques Pestel, mais aussi Dominique Loret et Leïla Sanchez, notre responsable à la Culture, qui ont travaillé de concert pour la réalisation de cet événement.

Enfin, je tiens à remercier personnellement Jean-Pierre Magne, connu et reconnu dans le milieu de la



philatélie au niveau national et même au-delà, grâce à qui tout a été possible. Je le remercie également de nous avoir présenté et offert en copie numérisées toutes les cartes postales connues de Pinsac issues de sa collection personnelle. Et pour finir, je le remercie pour avoir offert à la commune de Pinsac l'original des plans de l'école publique de Pinsac qu'il a acheté via Internet.



Merci aussi à Pinsac Loisirs de nous avoir accompagné dans l'organisation.

Grâce à cette réussite qui a rejallie au-delà de notre département, nous avons été contactés par l'Association Philatélique au niveau régional pour organiser **un grand week-end en 2022**.

Un week-end Philatélie au niveau de la région, c'est un très grand événement. En effet, il nous faudra certainement mobiliser nos 3 salles, voir plus. Un niveau régional, c'est un concours avec des juges et pour les gagnants, une qualification pour le championnat de France. C'est aussi près de 40 réservations de chambres d'hôtel, c'est aussi près de 400 repas sur 2 jours et demi. Mais c'est bien sûr des planches d'exposition de timbres absolument fabuleuses, souvent très rares.

Nous avons reçu les responsables régionaux pour leur faire visiter nos locaux (espace Roger Vitrac, mairie certainement à mobiliser, stands extérieurs, etc...) et nous sommes en négociation pour une réponse prévue en janvier 2022.

(✍️ Régis Villepontoux)

Les Amis Pinsagais de Roger Vitrac

Dimanche 24 octobre, à la salle des fêtes de Pinsac, bien nommée salle Roger Vitrac, se sont tenues une exposition et une conférence sur l'œuvre de ce grand auteur dramatique né à Pinsac, dans le cadre de Résurgence V.

Roger Vitrac, après une enfance chaotique à Souillac puis à Paris et ses études au lycée Chaptal, intègre l'armée en 1920 dans un peloton spécial « Lettres et Droit ». Là, il participe au mouvement Dada puis se rallie au groupe surréaliste dont il sera exclu en 1926 par Breton.

Grâce à Patrick Cazals, cinéaste, auteur, créateur du Festival Roger Vitrac (1970-1973), accompagné par les films du Genièvre et leur président Bernard Maupoux et notre modeste participation, nous avons pu organiser cette journée en présence de ses invités :

- Jean-Pierre Han, historien du théâtre, biographe de Roger Vitrac,
- Henri Behar (en visio conférence), biographe de Roger Vitrac et critique émérite,
- Odile Quirot, critique et historienne de théâtre,
- O. Rougerie, éditeur,
- Christian Schiaretti, ancien directeur du TNT de Villeurbanne et metteur en scène de sa célèbre pièce « Victor ou les enfants au pouvoir ».

Après une conférence très riche qui nous a permis de mieux connaître sa vie et son œuvre, la journée s'est terminée au cinéma de Souillac par la projection de « Victor ou les

enfants au pouvoir », filmée en 2019 au TNP de Villeurbanne. Cette journée fut un franc succès.

Petit historique :

Durant quatre ans, de 1970 à 1973, Patrick Cazals crée le Festival Roger Vitrac et fait jouer plusieurs pièces de théâtre à Souillac et ses environs (Médor, Le Camelot, Victor...).

Depuis, Roger Vitrac était tombé dans l'oubli...

Mais à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1999, quelques pinsagais, avec à leur tête Jacques Quignard (père de Pascal Quignard prix Goncourt 2002), créent notre association : les Amis Pinsagais de Roger Vitrac.

Cette commémoration fut un succès tant par la participation des habitants que par la présence de nombreuses personnalités du département.

Depuis, nous essayons de cultiver cette mémoire en faisant des manifestations littéraires :

- le 16 juillet 2002, avec des lectures par le théâtre de « l'Echappée Belle »,
- le 3 novembre 2010, avec la participation de « Francophonie en Quercy-Périgord », une déambulation de son ancienne maison, en passant par celle où il naquit et jusqu'au cimetière, celle-ci accompagnée de lectures de « Lettres à Jean Puyaubert » et d'un déjeuner- débat.

Mais surtout, nous avons essayé de rassembler le plus possible de ses œuvres, soit théâtrales, soit poétiques (eh ! oui, il écrivait aussi

des poèmes), soit des articles parus dans différentes revues (dont certaines sont simplement nourricières) et nous continuons à honorer sa mémoire !

Et pour que l'épithète (disparue) qui fut un temps déposée sur sa tombe « c'est l'oubli des vivants qui fait mourir les morts » ne se réalise, nous continuons avec l'aide de nouvelles bonnes volontés !

(✍) Eliette Verger-Pratoucy



Soirée Jazz

C'est le lundi 19 juillet que le « traditionnel » concert de Jazz organisé conjointement par Souillac en Jazz et la municipalité de Pinsac a été donné sur la place de notre village.

Le groupe Wilfried Touati Quartet s'est lancé au pied de notre église dans une esthétique aux influences latines avec une pointe de free jazz. Dans tous les cas, leurs mélodies ne nous ont pas laissé indifférents.

Avec le marché gourmand organisé par le Comité des Fêtes, le public a pu passer une agréable soirée au cœur du village.

(✍ Régis Villepontoux)



Concert Sydney Bechet & Stride



Dans le cadre de Résurgence V et toujours en lien avec Souillac en Jazz, le 2^{ème} concert gratuit de l'année a été organisé à Pinsac.

Concert donné par Olivier Franc & Jean-Baptiste Franc en duo.

Quel concert !!!

Il faut dire que les deux artistes sont maintes fois primés, connus et reconnus dans le monde entier. Tout en restant fidèle au style et à l'esprit de la musique de Sydney Bechet, les deux musiciens nous ont proposé une musique nouvelle et personnelle avec des compositions originales.

Un très grand moment à l'Espace Roger Vitrac.

J'ai la chance de connaître la programmation de Souillac en Jazz 2022 et d'avoir pu écouter toutes les musiques qui seront présentées au public.

Si ce n'est pas à nous de dévoiler cette programmation, je peux dire que cela va être exceptionnel. Concernant, Pinsac nous avons été entendus avec la programmation d'un groupe (5 musiciens) qui joue du jazz « New Orléans ».

Ca va bouger et même danser début juillet au pied de notre église !

(✍ Régis Villepontoux)

Avis de Recherche : photos anciennes

Lors de la fête du timbre les 25 et 26 septembre 2021, M. Jean-Pierre Magne nous a fait don d'une remarquable collection de toutes les cartes postales éditées sur Pinsac, agrandies et imprimées au format A4.

Ces clichés vont de la construction du pont de Pinsac et de l'ancien bac pour les premières, aux campings actuels pour les dernières.

Afin de compléter ce souvenir de mémoire, **nous sommes à la recherche de photos anciennes que vous pourriez détenir.** Nous pourrions alors compléter la vie et la transformation de Pinsac, à travers des clichés originaux, drôles ou insolites, qui seraient eux aussi agrandis au format A4.



Vous possédez des photos ou films super 8 ayant pour thèmes :

- l'agriculture (moissons, vendanges, labours, pâturages des brebis, etc...);
- les premiers véhicules (tracteurs anciens, voitures anciennes, etc...);
- la vie des habitants (énoisillage, veillées, travail aux champs, cérémonies, mort du cochon, etc...);
- passage de l'autoroute (travaux avant et après);
- constructions des lotissements, rénovation des bâtiments, ...
- fêtes de Pinsac (courses aux ânes, courses en barque....)

- et TOUS LES AUTRES CLICHES INSOLITES, la liste n'est pas exhaustive.

En guise d'exemple, les 2 photos de cet article : la construction du pont de l'autoroute, et comment on tuait le cochon à l'époque !

Pour une bonne organisation, merci de déposer vos photos à la mairie dans une enveloppe kraft avec vos nom et adresse.

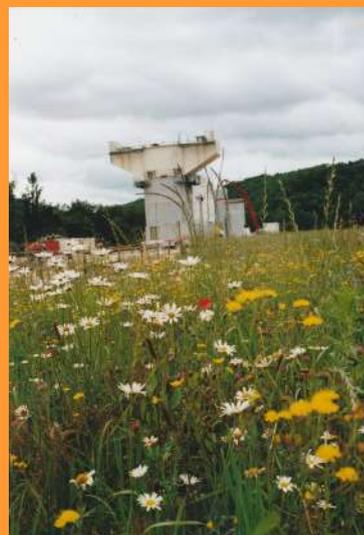
Un choix de photos sera effectué et après sélection et réimpression, nous vous restituerons, bien entendu, les originaux.

Suite à ce travail, une soirée d'inauguration pourrait alors réunir pinsagais et pinsagaises afin d'échanger autour d'un verre et partager la vie, les coutumes, les loisirs des anciens ou jeunes anciens.

Si vous détenez des films super 8 ou cassettes VHS, l'association « Les films du Genièvre », qui a son atelier à Terregaie, pourrait numériser et faire un montage qui serait alors projeté sur écran lors de la soirée inaugurale.

Alors, tous à vos tiroirs, albums ou boîtes à chaussures !!!

( Leïla Sanchez)



Ciné Belle Etoile

Pour la première fois, Pinsac a proposé la projection d'un film en plein air dans le cadre de Ciné Belle Etoile organisé par Cauvaldor.

Nous avons choisi un lieu magnifique, peu connu des personnes extérieures à Pinsac : la plage du Bastit, sous le château.

Nous avons été très bien accueillis par les habitants du Bastit et nous remercions tout particulièrement Franck Jouglas pour sa disponibilité et la logistique (électricité, parking, ...) ainsi que Pierre Vaslin pour ses compétences en électricité.

Merci aussi aux équipes de Ciné Lot qui sont bien rodées et ont un matériel sophistiqué et performant (en particulier un écran géant gonflable impressionnant !) qui a permis une projection de grande qualité.

Mais avec l'arrivée de la nuit, nous n'avons plus été en mesure d'admirer ce site magnifique un peu excentré pour les touristes. Il a fait un froid glacial en ce dernier week-end d'Août et, avec les normes sanitaires, nous n'avons pas pu proposer de repas champêtre comme nous l'avions décidé au départ, ce qui aurait permis de recevoir plus de monde. Le film choisi « les Ogres » était plutôt pour les parents que pour un public plus jeune.

Nous avons eu plus de cinquante personnes présentes, dont une vingtaine avait pique-niqué sur les lieux avant la projection.

Nous souhaitons recommencer cette expérience dans un lieu plus accessible, toujours sur les bords de la Dordogne, avec un film pour grand public qui plaira aux enfants et plus tôt dans la saison estivale pour profiter de températures plus douces.

Si les conditions sanitaires le permettent, nous organiserons un repas avant la projection du film.

Rendez-vous cet été pour une nouvelle aventure Ciné Belle Etoile !

( Leïla Sanchez)



Théâtre

Le samedi 20 novembre nous avons pu organiser une pièce de théâtre, enfin !

Après une heure de spectacle, l'association Pinsac Loisirs a proposé une soupe à l'oignon et des merveilles, qui ont eu un franc succès. Merci à Isabelle Delmas, un vrai cordon bleu, qui a passé beaucoup de son temps précieux pour que l'on puisse se régaler.

Nous sommes ravis d'avoir pu accueillir plus de 70 personnes dans les conditions que nous connaissons.

« PASSEPORT POUR NULLE PART »

d'après *L'autorisation* de Pierre Bourgeade, avec Jacline Leclère et Bernard Demaison par la Compagnie La Carpe (en résidence au Théâtre de la Grange) et Théâtre du Cri à Brive

Humour noir pour une vision de la condition humaine à la fois drôle et pessimiste.



Après 25 ans d'attente, Nathalia se présente au bureau de douane où officie Fédor, pour y récupérer enfin son passeport. Mais les choses ne vont pas se passer comme prévu. Si Fédor est l'homme qui refusa autrefois son amour, il est aussi et surtout un fonctionnaire zélé et pointilleux : il veut bien délivrer le passeport convoité, mais dans le respect scrupuleux de la Loi et des règlements en vigueur.

La rigidité grotesque du douanier va entraîner des rebondissements burlesques qui font de cette pièce une farce aux accents parfois tragiques. Le conflit entre Nathalia et Fédor s'y trouve largement en résonance avec les problèmes et les débats que suscite aujourd'hui la crise sanitaire. Il n'y est pas question de chauve-souris ni de pangolin mais d'une

poulette et d'une puce qui influent sur le cours des événements, permettant ou non l'obtention d'un passeport - qui n'est pas vaccinal dans le cas.

C'était une pièce bien agréable que les nombreux spectateurs ont apprécié.

En 2022, nous recevrons la troupe de Gignac „le moulin à paroles“, qui viendra interpréter un fait divers (un meurtre) qui s'est déroulé au début du siècle à Gignac, et que Jacline Leclerc (qui jouait Nathalia) a écrite et mise en scène.

En outre, Jacline, enchantée de l'accueil des pinsagais, s'est proposée pour revenir jouer une autre pièce au mois de mai 2022.

( Leïla Sanchez)

Premier marché de Noël

Le samedi 18 décembre dernier s'est tenu le premier marché de Noël organisé par la mairie. Ce n'est jamais facile de partir de zéro...

On peut dire que ce fut une belle réussite grâce à un gros travail. 23 exposants réunis autour de l'espace Roger Vitrac. Des associations Pinsagaises bien présentes.



Un beau Père Noël a animé toute l'après-midi et proposé aux enfants des photos souvenirs prises par les photographes Pinsagais Christine et Thierry (misschrisphotographie.fr).

A 18h, l'artiste Michel Galaret a présenté un très beau spectacle aux enfants et aux plus grands.



Les enfants du centre de loisirs de Pinsac ont décoré le premier petit village monté devant la mairie. Ils ont aussi peint les beaux sapins en bois fabriqués par Olivier, que je remercie vivement.

Merci au centre Leclerc de Souillac pour le don de chalets.



Merci à toutes et tous pour l'organisation de cette nouvelle manifestation à Pinsac.



J'adresse un merci particulier à la commission Animation Culture de la mairie et sa Présidente, Leïla. Merci également à la Présidente de Pinsac Loisirs, Françoise ainsi qu'à Monique et Isabelle présentes sur le stand.



Merci à Michel le magnifique Père Noël. Enfin merci beaucoup à Pierre Vaslin qui a réalisé un immense travail pour régler toute la partie électrique.

Nous vous disons à l'année prochaine avec des nouveautés, de nouvelles activités, un plus grand village.

Programme des festivités à Pinsac en 2022

Après une année mouvementée et malgré les restrictions sanitaires, nous avons pu vous proposer une manifestation par mois depuis cet été et notre dernier journal : le concert pour Founa et la chorale Studio Récré, le concert de jazz et le marché gourmand autour de l'église, Ciné Belle Etoile, la fête du timbre avec 3 belles expositions (timbres, cartes postales de Pinsac et anciennes voitures), un concert de jazz, une conférence sur Roger Vitrac, une pièce de théâtre (celle initialement prévue viendra le 12 mars), et le premier marché de Noël autour de la salle des fêtes avec un spectacle proposé par un conteur (Michel Galaret et sa soupe aux cailloux).

Malheureusement, la fête votive n'a pu avoir lieu à cause des conditions drastiques du gouvernement et la fête de la pomme n'a pu se faire à cause du gel tardif qui a appauvri la récolte.

Pour 2022, nous essaierons de garder ce rythme, avec au programme :

- ◆ le **22 janvier** : une pièce de théâtre par la troupe de Gignac « la Compagnie du Moulin à ... Paroles » - la buvette sera assurée par l'association le Sourire de l'Espoir au Maroc ;
- ◆ pour la **Chandeleur**, l'association Pinsac Loisirs

organisera un **repas avec des crêpes** ;

- ◆ le **6 mars** ce sera, comme chaque année, le **couscous** organisé par le Sourire de l'Espoir au Maroc ;
- ◆ le **12 mars** : encore une **pièce de théâtre** par la troupe de Lavour « les Filles du Pastel », organisée par l'association ACAF (Christiane et les Amis de Founa) ;

Au **second trimestre**, plusieurs idées sont à l'étude ; nous vous confirmerons les dates sur notre site <http://www.pinsac.fr/> :

- ◆ un **vide-greniers** un dimanche du mois de **mai** ;
- ◆ une **exposition de photos** sur la vie à Pinsac vue par nos anciens (cf. article de Jean Lachieze).
- ◆ un **thé dansant** ou une autre pièce de théâtre.
- ◆ et nous ferons revenir la **chorale** du collège « studio récré » avant les grandes vacances.

Pour **l'été**, comme chaque année, aura lieu :

- ◆ un **concert du festival de Jazz** et le marché gourmand le **lundi 18 juillet** ;
- ◆ **Ciné Belle Etoile** ;
- ◆ et la **Fête Votive** le **14 août**.

A la **rentrée**, beaucoup de projets sont à l'étude :

- ◆ une **exposition de peinture** ;
- ◆ un **concours philatélique** ;
- ◆ la **fête de la Pomme** que nous n'avons pas pu faire en 2021 ;
- ◆ la venue d'un **conteur**, avec la participation d'anciens qui nous raconteront la vie à Pinsac au bon vieux temps ; et
- ◆ la **fête de Noël** avec son marché.

Nous sommes bien sûr à votre écoute si vous avez des idées. N'hésitez pas à nous contacter à la mairie.

N'oubliez pas non plus d'aller visiter régulièrement le site de Pinsac.fr, où dès qu'un évènement est confirmé, les détails seront communiqués.

(✍️ Leïla Sanchez)

Directeur de publication : Régis Villepontoux

Réalisation : concept WEB STUDIO—Pinsac

Impression : Atelier 46—Souillac